



DELIBERATION N°16-39

L'an deux mille seize, à 9h30,
Le 30 novembre, à Réhon (54),

Date de convocation	18 novembre 2016
Nombre de délégués :	
☒ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
☒ Présents	20
+ vote par procuration	1

Étaient présents :

Mme Béatrice BONNIN	M. Edouard JACQUE
M. Jack COLLINET	M. Pascal MAUROY
Mme Danielle COMBE	M. Michel NORMAND
M. Daniel COURTAUX	M. Jean-François VALLOIRE
M. Jean-François DAMIEN	M. Robert PASCOLO
Mme Myriam ROGER	M. Jean PICART
M. Christian BORNIET	M. Vincent HARDOUIN
M. Pascal GILLAUD (Pv M. Dekens)	M. Éric GILLARDIN
Mme Dominique HUMBERT	M. Daniel ROUVENACH
M. Claude THIERY	M. Claude WALLENDORFF

Objet de la délibération :

Suivi écologique de la ZRDC de Mouzon (2017-2019) - plan de financement

Résultat du vote
Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°16-39

Objet de la délibération :

Suivi écologique de la ZRDC de Mouzon (2017-2019) - plan de financement

Pour être exploitable, un suivi écologique doit être réalisé sur un long terme, aussi il est proposé de reconduire la tranche du suivi écologique de la ZRDC de Mouzon (la première tranche s'étant déroulée sur les années 2014, 2015 et 2016 et était initialement prévue sur 9 ans) pour les années 2017, 2018 et 2019, avec les adaptations suivantes :

- Allègement du suivi floristique annuel, mise en place de suivis exceptionnels optionnels en cas de mise en charge de la ZRDC
- Suppression du suivi sur l'avifaune nocturne nicheuse, amélioration du suivi de l'avifaune migratrice
- Ciblage du suivi piscicole par pêche électrique sur les jeunes brochets, abandon de la recherche des œufs. Adaptation des annexes suivies en fonction des résultats de la première tranche de suivis.
- Ajout d'une actualisation du diagnostic des pratiques agricoles sur les parcelles faisant l'objet de transects ou de relevés phytosociologiques, pour disposer de tous les éléments permettant de comprendre les évolutions floristiques.
- Ajout d'une analyse des valeurs fourragères sur des parcelles représentatives.

Après avoir entendu l' exposé du Vice-Président, le comité syndical, décide d' engager l'opération de suivi écologique de la ZRDC de Mouzon (2017-2019) pour un montant de 170 000 € TTC,

- approuve le plan de financement suivant :

Agence de l'Eau Rhin Meuse (80%)	136 000 €
Région Grand Est (20 %)	34 000 €
Total	170 000 €

- autorise la Présidente à solliciter les financements et à signer tout document relatif à cette opération sous réserve de l'obtention de l'accord des cofinanceurs.

La Présidente



Morgane PITEL

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 11/12/2016 à 15:51:46
Référence : 6e0073b46a60e64cdf9593dc3eb4b0a2f5dc45d1